



**RÉGIE INCENDIE DE L'ALLIANCE DES GRANDES-SEIGNEURIES
MRC DE ROUSSILLON
PROVINCE DE QUÉBEC**

Le 5 octobre 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, tenue le 5 octobre 2022, à 19 h 00 au Centre municipal Aimé-Guérin situé au 5365, boulevard Saint-Laurent à Sainte-Catherine.

SONT PRÉSENTS :

Mme Jocelyne Bates, mairesse de la Ville de Sainte-Catherine et présidente
Mme Chantale Boudrias, conseillère municipale de la Ville de Saint-Constant
M. André Camirand, conseiller municipal de la Ville de Saint-Constant
M. Vincent Chatel, conseiller municipal de la Ville de Candiac
M. Michel LeBlanc, conseiller municipal de la Ville de Sainte-Catherine
M. Sylvain Bouchard, conseiller municipal de la Ville de Sainte-Catherine
M. Daniel Grenier, conseiller municipal de la Ville de Candiac

Formant quorum sous la présidence de Mme la mairesse Jocelyne Bates.
Me Linda Espera, greffière, agit à titre de secrétaire.

Sont également présents :

M. Claude Brosseau, directeur et trésorier
Me Linda Espera, greffière

La greffière a rédigé et notifié aux membres du conseil d'administration, dans les délais prescrits, un avis de convocation contenant tous les sujets inscrits à l'ordre du jour.

1.0 Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19 h 00.

**81-10-22 Adoption de l'ordre du jour
2.0**

Il est proposé par monsieur Sylvain Bouchard appuyé par monsieur Daniel Grenier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

**82-10-22 Adoption des prévisions budgétaires 2023 et du programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025
3.0**

Il est proposé par monsieur André Camirand appuyé par monsieur Michel LeBlanc et résolu unanimement :

D'ADOPTER le budget de la Régie au montant de 10 445 764 \$ pour l'exercice financier 2023;

D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 comme suit :

Année	Montant
2023	16 800 000 \$
2024	20 450 000 \$
2025	50 000 \$

D'ESTIMER les quotes-parts des municipalités comme suit :

Ville	Montant
Sainte-Catherine	2 305 299 \$
Saint-Constant	3 868 425 \$
Candiac	3 262 039 \$

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution aux villes de Sainte-Catherine, Saint-Constant et Candiac.

ADOPTÉE

4.0 Affaires diverses et dépôt de documents

Aucune affaire diverse et aucun document n'est déposé.

5.0 Période de questions

Il est procédé à une période de questions. Un citoyen demande à être entendu :

Intervenant	Sujet
M. Michel Vachon	Prévisions budgétaires 2023 et programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025.

**83-10-22
6.0 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Vincent Chatel appuyé par madame Chantale Boudrias et résolu unanimement de lever la séance à 19 h 06.

ADOPTÉE

Jocelyne Bates
Présidente

Linda Espera, notaire
Greffière